

PLU d'Avensan : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 5 octobre 2026

-
-
-
-

Le zonage en chiffres

Zones délimitées

Zones urbaines (U)

Zones à urbaniser (AU)

Zones agricoles (A)

Zones naturelles (N)

Le document en vigueur

Document en vigueur

Document

Version du

Partition GPU

Règlement officiel (PDF)

Avensan en chiffres : habitants, âges, emploi, revenus

Population municipale

Évolution de la population depuis 2012

Densité de population

Superficie

Naissances de 2021 à 2025

Décès de 2021 à 2025

Moins de 15 ans

15 à 24 ans

25 à 39 ans

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/avensan-33022>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU d'Avensan : zonage, règlement et permis de construire (suite)

40 à 54 ans

55 à 64 ans

65 à 79 ans

80 ans ou plus

Indice de vieillissement

Actifs de 15 à 64 ans

Taux d'activité des 15-64 ans

Taux d'emploi des 15-64 ans

Taux de chômage (recensement)

Retraités parmi les 15 ans ou plus

Élèves et étudiants parmi les 15 ans ou plus

Niveau de vie médian

Taux de pauvreté

Établissements employeurs

Établissements de commerce, transports et services

Établissements industriels

Établissements de la construction

Établissements agricoles

Établissements publics, d'enseignement, de santé et d'action sociale

Établissements de 10 salariés ou plus

Emplois salariés dans la commune

Logements

Part des résidences secondaires

Part des logements vacants

Ménages propriétaires

Commerces, santé, écoles et services à Avensan

Équipements et services recensés

Équipements pour 1 000 habitants

Commerces

Commerces pour 1 000 habitants

Hypermarchés et grands magasins

Supermarchés et magasins multi-commerces

Supérettes et épiceries

Boulangeries-pâtisseries

Boucheries-charcuteries

Restaurants et restauration rapide

Restaurants pour 1 000 habitants

Équipements de santé et d'action sociale

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/avensan-33022>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU d'Avensan : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Médecins généralistes libéraux
Médecins généralistes libéraux pour 1 000 habitants
Pharmacies
Pharmacies pour 1 000 habitants
Chirurgiens-dentistes libéraux
Chirurgiens-dentistes libéraux pour 1 000 habitants
Infirmiers libéraux
Masseurs-kinésithérapeutes libéraux
Maisons de santé pluridisciplinaires
Services d'urgences
Établissements d'enseignement
Écoles maternelles, primaires et élémentaires
Collèges
Lycées
Services pour les particuliers
Bureaux, relais et agences de poste
Banques et caisses d'épargne
France services
Gares de voyageurs
Part des locaux raccordables à la fibre
Locaux raccordables à la fibre (FttH)
Locaux (logements et locaux professionnels)
Zone de déploiement de la fibre
Équipements recensés au
Déploiements de la fibre au

La qualité de l'eau du robinet à Avensan

Part des prélèvements conformes aux limites de qualité
Prélèvements jugés sur les limites de qualité
Prélèvements non conformes aux limites de qualité
Conformité microbiologique
Prélèvements analysés en microbiologie
Prélèvements non conformes en microbiologie
Conformité physico-chimique
Prélèvements analysés en physico-chimie
Prélèvements non conformes en physico-chimie
Prélèvements conformes dans le cadre d'une dérogation
Nitrates : teneur moyenne
Nitrates : teneur la plus élevée

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/avensan-33022>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU d'Avensan : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Mesures de nitrates dans l'année
Mesures de nitrates au-delà de la limite de qualité
Nitrates : limite de qualité
Réseaux de distribution qui alimentent la commune
Prélèvements du contrôle sanitaire dans l'année
Dernier prélèvement de l'année
Année des prélèvements

Analyse PESTEL d'Avensan : politique, économie, société, technologie, environnement, droit

Population municipale

Les risques naturels et technologiques à Avensan

Dernière décision au Journal officiel
Phénomène naturel
Publié au Journal officiel le
Motivation de la décision
L'arrêté sur Légifrance
Risques majeurs recensés
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle
Dernier événement reconnu, commencé le
Péril de la dernière reconnaissance
Plans de prévention des risques naturels approuvés
Risques couverts par ces plans
Potentiel radon
Base GASPAREX extraite le

La liste des zones urbaines et à urbaniser

Nomenclature des zones urbaines
Nomenclature des zones à urbaniser

La mairie d'Avensan

Maire
En fonction depuis le
Échelon du maire
Membres du conseil municipal
Adjoints au maire
Intercommunalité
Adresse de la mairie
Téléphone de la mairie
Horaires d'ouverture

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/avensan-33022>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU d'Avensan : zonage, règlement et permis de construire (suite)

[Site internet de la mairie](#)

[Fiche officielle de la mairie](#)

[Fiche de l'annuaire mise à jour le](#)

[Annuaire de l'administration du](#)

[Répertoire des élus mis à jour le](#)

Situation administrative

[Code INSEE](#)

[Code postal](#)

[Intercommunalité](#)

[Département](#)

[Région](#)

L'évolution du zonage

[Zones délimitées — 14 octobre 2026](#)

L'urbanisme dans les communes voisines

[Castelnau-de-Médoc \(4,6 km\)](#)

[Moulis-en-Médoc \(6,4 km\)](#)

[Sainte-Hélène \(12,5 km\)](#)

[Brach \(15,5 km\)](#)

[Arsac \(4,7 km\)](#)

[Saumos \(21,8 km\)](#)

[Margaux-Cantenac \(7,2 km\)](#)

[Soussans \(7,6 km\)](#)

[Le Pian-Médoc \(8,5 km\)](#)

[Arcins \(9,0 km\)](#)

[Macau \(11,7 km\)](#)

[Cussac-Fort-Médoc \(13,3 km\)](#)

[Ludon-Médoc \(13,4 km\)](#)

[Saint-Aubin-de-Médoc \(7,7 km\)](#)

[Saint-Laurent-Médoc \(17,1 km\)](#)

[Saint-Seurin-de-Cursac \(20,1 km\)](#)

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/avensan-33022>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.